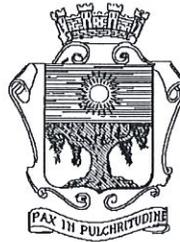




DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04 – INVENTAIRE BUDGET COMMUNAL – REGULARISATION

Séance Publique Ordinaire du 7 MARS 2019  
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI, M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carole LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Bernard MACCARIO à Mme Catherine LEGROS, Mme Evelyne BOICHOT à Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 21

VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 28 février 2019



#### IV - INVENTAIRE BUDGET COMMUNAL – REGULARISATION

Monsieur Claude CALIMAR, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

« Afin de mettre en concordance l'inventaire de la Commune de Beaulieu sur-mer avec celui de la Trésorerie, il y a lieu de procéder à la régularisation de certaines opérations.

En effet, deux immobilisations : la 2009-3555 (concernant des travaux de voirie au nœud routier) au compte 2151 et la 2009-3569 (concernant des travaux au columbarium du cimetière) au compte 21316 ont été intégrées en 2012 et 2013 et n'ont pas fait l'objet d'amortissements.

Ces écritures entraînent un sous-amortissement à l'imputation 281316 de 56 232 € et au 28151 de 16 345 €.

Il convient donc aujourd'hui d'autoriser la Trésorerie à utiliser le compte 1068 pour régulariser ces amortissements jamais constatés. »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- Adopte la proposition de son rapporteur.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Roger ROUX